

Résumé des normes et modalités d'évaluation

Cycle	Niveau	Matière
2e cycle	4e secondaire	Science et technologie 055444

Session	Étape	Pondération de l'étape	Période	Transmission des bulletins (au plus tard)
Automne	1	20 %	Du 30 août 2017 au 16 octobre 2017	30 octobre 2017
	2	80 %	Du 18 octobre 2017 au 12 janvier 2018	24 janvier 2018
Hiver	1	20 %	Du 30 janvier 2018 au 22 mars 2018	10 avril 2018
	2	80 %	Du 26 mars 2018 au 21 juin 2018	28 juin 2018

UNE AUTRE COMPÉTENCE communiquée à la 2^e étape

Le choix de l'autre compétence se fait par équipe code-matière parmi les quatre compétences suivantes :
Exercer son jugement critique, organiser son travail, savoir communiquer ou savoir travailler en équipe

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de l'élève. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : agenda, courriel, appel téléphonique au besoin pour les élèves présentant des difficultés.

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant.

Matière	Libellés des compétences et pondération	Nature (Quoi?) et période (Quand?) des principales évaluations (Combien?)		
		1 ^{re} étape (20%)	2 ^e étape (80%)	Évaluation finale (Pondération déterminée en équipe code-matière ou fixée par le MELS)
Science et technologie 055444 4 unités	Pratique 40 %	Minimum un examen en laboratoire ou en atelier ou une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE).	Minimum une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE). Minimum une évaluation en laboratoire ou une évaluation en atelier. ¹ L'évaluation finale du volet pratique (en laboratoire ou en atelier) se fait à la 2 ^e étape ou à la fin de la session.	Évaluation en laboratoire ou en atelier. ¹ Pondération : Laboratoire : 30% de la 2 ^e étape. Atelier : 30% de la 2 ^e étape.
	Théorique 60 %	Minimum un examen écrit ou une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE).	Minimum un examen écrit ou une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE).	Épreuve unique du MELS Pondération : 50% du résultat final.
Programme local de science 056442 2 unités	Utiliser les stratégies d'apprentissages appliquées en science 100%	Minimum deux évaluations sur les contenus suivants : Compréhension de questions et/ou transformation d'unités et/ou résolution de problèmes et/ou autocorrection.	Minimum deux évaluations sur les contenus suivants : Compréhension de questions et/ou transformation d'unités et/ou résolution de problèmes et/ou autocorrection.	Pas d'évaluation finale.
Autre compétence	Savoir communiquer		Commentaire communiqué au bulletin de la 2 ^e étape.	Pas d'évaluation finale.